



Syndicat national de l'enseignement public
Académie de Nice

Déclaration liminaire

CAPA des PLP

CFP - Promotions d'échelons

Du jeudi 9 avril 2020

Monsieur Le Recteur, Mesdames, Messieurs,

À tous les niveaux de la hiérarchie, des personnels de l'Éducation Nationale ou des membres de leurs familles sont directement affectés par le « Covid19 » et, avant toute chose, nous leur adressons toute notre sympathie.

Sur le plan strictement professionnel, conscients de leurs responsabilités vis-à-vis des élèves qui leur sont confiés, les professeurs ont immédiatement été sur le pont pour assurer au mieux la « continuité pédagogique ».

La saturation par les connexions sur les plateformes (ENT, Pronote...) et leur sous-dimensionnement ont été deux évidences.

Le problème du sous-équipement informatique des professeurs, des élèves et des familles reste important.

Si on constate que pour certains élèves la situation du travail autonome à distance est parfaitement assumée, pour d'autres, elle est problématique. Les élèves ne répondent pas toujours à nos sollicitations, certains ont des problèmes d'équipements informatiques, mais d'autres sont très velléitaires.

La continuité pédagogique ne pourra vraisemblablement pas être efficacement assurée pour tous les élèves, quels que soient les efforts fournis par les personnels. Cette procédure d'urgence est tout à l'honneur de l'institution, de ses cadres et des enseignants qui se démentent pour l'appliquer, mais elle ne pourra vraisemblablement que limiter les dégâts pour la scolarité des élèves dans une mesure que nous espérons être la plus grande possible.

L'accompagnement pédagogique des élèves les plus fragiles est très difficile lorsque les familles sont elles-mêmes en difficulté pour structurer la vie de leurs enfants ou comprendre les consignes.

Les contacts téléphoniques directs avec les familles sont utilisés fréquemment mais sont très chronophages pour les professeurs qui ont alors à faire face à des inquiétudes considérables qui ne peuvent être négligées. De plus, les numéros personnels sont diffusés aux familles avec tous les risques que cela peut entraîner.

Massivement, les collègues font état du temps inimaginable qui doit être consacré à l'enseignement à distance dans le cadre de la continuité pédagogique, et du peu de rendement de celui-ci.

Les collègues qui font des astreintes auprès des enfants de soignants notent que le système manque de souplesse, les parents rencontrent des incompatibilités de leurs horaires à l'hôpital avec ceux de l'offre d'accueil.

Nous attendons les précisions pour la validation du bac, dans l'ensemble les moyennes en contrôle continu sont correctes, mais certains élèves ont des moyennes excessivement basses, les collègues se demandent s'il ne faut pas craindre des recours sur nos notes en contrôle continu.

Dans cette crise, je cite le MEN « les familles prennent conscience que l'enseignement est un métier et qu'il est difficile ».

Congés de formation professionnelle

Concernant les documents relatifs à l'attribution de congés de formation professionnelle, nous constatons que 2 personnes ont fait leurs demandes avec 8 et 7 années d'antériorité. Elles obtiennent enfin le congé de formation avec toujours le même d'attente que l'année passée. Quelle persévérance pour arriver à se former dans la fonction publique !

D'ailleurs les enseignants se découragent à faire leurs demandes : 32 demandes cette année (44 demandes l'an dernier et 55 il y a 3 ans, soit 27,3% par rapport à l'année dernière et 41 % en moins en 3 ans.

Or face à ce constat du nombre si restreint de congés de formation accordé et du nombre d'années d'attente, c'est une politique toujours aussi miséreuse qui nous est offerte.

Reparlons du PPCR : concernant l'avancement accéléré de carrière :

Pour le 7^{ème} échelon, sur 63 promouvables, 18 sont promus avec un avis excellent (14 Femmes et 4 Hommes). Pour le 9^{ème} échelon, sur 61 promouvables, 18 sont promus (12 Hommes et 6 Femmes) avec un avis excellent. La dure loi du quota sera difficilement compréhensible pour les 2 autres collègues n'ayant pas été promus malgré un avis excellent.

Pourtant avec des items notés Excellents ou Très Satisfaisants, ces collègues remplissent consciencieusement leurs missions et devoirs. Tous les efforts, tout le travail fourni n'est reconnu que par le biais des quotas. Un sentiment d'injustice et un manque de reconnaissance vont continuer à se développer chez le personnel enseignant. Idem pour le personnel qui a manqué le RV de carrière pour des raisons médicales et qui se voit octroyer les avis les plus médiocres alors même qu'il est en situation de fragilité.

Les collègues ne comprennent pas que le mot « satisfaisant » récompense un enseignant qui réalise pleinement sa mission et qu'après l'inspection du 9^{ème} échelon on ne puisse plus être ré-évalué. Cet avis pérenne démotive également les enseignants.

Il s'agit bien aujourd'hui d'un rendez-vous de carrière, il suppose comme son nom l'indique que le rapport et les évaluations portent sur la carrière de l'enseignant.

Nous vous remercions de votre attention et tenions à remercier les personnels du Rectorat pour leur grande disponibilité malgré les nouvelles contraintes.

Les commissaires paritaires d'Action et Démocratie CFE CGC